

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2021

MESURES DE JUSTICE SOCIALE - (N° 4231)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 4

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.